LISTE ENSEMBLE À GAUCHE POUR MAISONS-LAFFITTE

Que deviendront nos associations ?

Face à l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité, la Mairie demande aux associations culturelles et sportives de participer financièrement à l'utilisation des équipements, jusqu'alors gratuite. **Un « forfait fluide » est donc désormais demandé et appliqué depuis le 1er janvier 2023.**

Encore une fois c'est un manque de concertation flagrant !

Au vu des montants, **les associations doivent donc payer 100% du chauffage,** là où on aurait pu leur demander seulement une part, et de manière temporaire. En effet, nous prenons là le risque de ne **jamais voir cette participation disparaître,** y compris lorsque la crise énergétique sera terminée !

La Mairie suggère d'augmenter les cotisations, là où les adhérents subissent déjà eux aussi l'inflation et l'envolée des coûts. C'est trop facile !

Espérons ne pas voir en parallèle une flambée des taxes qui contribuent au financement des équipements sportifs et culturels.

La Mairie affirme que la participation ramenée à l'adhérent sera modeste.

Toutes les associations ne sont pas égales dans leur budget et **l'impact sera très différent, mais visible sur le tissu associatif de Maisons-Laffitte.**

Ce tissu, constamment félicité, qui pallie les déficiences de la Mairie se voit traité **comme une soudaine manne financière,** alors qu'il aurait au contraire besoin d'être **consolidé dans une période d'incertitude.**

De nombreuses associations risquent de devoir diminuer leurs activités pour pouvoir compenser, **au détriment de leurs adhérents, des Mansonniens, et de notre vie municipale.**

Va-t-on retourner au 19e siècle où les enfants apportaient leur bûche de bois pour chauffer l'école ?

Amitiés,

Nicolas LJUBENOVIC, *Conseiller municipal*
Contactez-nous sur contact@egml2020.fr
Retrouvez notre prochain événement convivial sur facebook.com/EGML2020